

**LE COLLÈGE MONTMORENCY PRÉVOIT AVOIR RECOURS AUX SERVICES DE PERSONNEL ENSEIGNANT
CHARGÉ DE COURS POUR LA FORMATION CONTINUE À LA SESSION AUTOMNE 2018**

**AEC OFFICIER D'OPÉRATIONS EN SÉCURITÉ INCENDIE ET
OFFICIER DE GESTION EN SÉCURITÉ INCENDIE**
DE CONCOURS: A18/C23

Session : 25 août au 16 décembre 2018

COURS-GROUPE	TITRE	NBRE D'HRES DE PRESTATION DE COURS	DATES
311-8S3-MO-480	Instruction I	45	MERCREDI & JEUDI 29-30 août 12-13 septembre 26-27 septembre
311-8S4-MO-470	Gestion de l'intervention et mesures SST I	60	SAMEDI & DIMANCHE 29-30 septembre 13-14 octobre 27-28 octobre 3-4 novembre
311-8S4-MO-480	Gestion de l'intervention et mesures SST I	60	LUNDI & MARDI 10-11 septembre 17-18 septembre 15-16 octobre MARDI & MERCREDI 9-10 octobre
311-8T3-MO-470	Gestion du personnel dans un service d'incendie	45	SAMEDI & DIMANCHE 25-26 août 8-9 septembre 22-23 septembre
311-8T3-MO-480	Gestion du personnel dans un service d'incendie	45	Horaire à déterminer sur semaine
311-8U3-MO-470	Organisation des opérations d'un service d'incendie avec pompiers à temps partiel	45	SAMEDI & DIMANCHE 17-18 novembre 1-2 décembre 15-16 décembre
311-8W3-MO-480	Organisation des opérations d'un service d'incendie avec pompiers à temps plein	45	LUNDI & MARDI 12-13 novembre 3-4 décembre 10-11 décembre
311-8X3-MO-470	Gestion de la prévention et communication	45	SAMEDI & DIMANCHE 8-9 septembre 22-23 septembre 3-4 novembre
311-8T4-MO-480	Gestion d'un service d'incendie	60	JEUDI & VENDREDI 11-12 octobre 25-26 octobre 15-16 novembre 29-30 novembre
311-823-MO-470	Gestion de l'intervention et mesures SST II d'un service d'incendie avec pompiers à temps plein	45	SAMEDI & DIMANCHE 20-21 octobre 10-11 novembre 8-9 décembre
311-833-MO-470	Instruction II	45	SAMEDI & DIMANCHE 29-30 septembre 27-28 octobre 24-25 novembre
311-843-MO-480	Gestion des interventions particulières	45	MERCREDI & JEUDI 7-8 novembre 5-6 décembre MARDI & MERCREDI 27-28 novembre
311-863-MO-480	OSST	45	MARDI & MERCREDI 4-5 septembre 30-31 octobre LUNDI & MARDI 1-2 octobre

Note : Conformément à la clause 5-1.12 de la convention collective du personnel enseignant, « à moins de difficultés de recrutement, la personne détenant un emploi à temps complet ne peut avoir accès à une charge d'enseignement. La vérification du cumul d'emplois, au cégep ou ailleurs, se fait à partir de la déclaration d'emploi. »

Informations : Les cours auront lieu sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

- Les cours se donneront au Complexe de sécurité incendie et de manière intensive de 8h à 16h30.

Qualifications requises :

- Posséder la formation de base en instruction ou en pédagogie (Certificat « *Instruction II* » de l'École nationale des pompiers du Québec ou Profil 3 du collégial ou formation universitaire en pédagogie).
- Posséder une formation dans le domaine enseigné ou un certificat de qualification professionnelle de niveau égal ou supérieur au niveau d'enseignement.
- Détenir un diplôme collégial en sécurité incendie ou une formation et une expérience jugée équivalente
- Détenir un certificat universitaire de premier cycle dans un domaine relié à la discipline visée
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle relié à l'enseignement (atout)

Exigences particulières :

- **Cours 311-8S3-MO – Instruction I :**
 - Doit avoir une expérience de 5 ans à titre d'instructeur en sécurité incendie et une formation collégiale en pédagogie (ou une formation jugée équivalente)
- **Cours 311-8S4-MO – Gestion de l'intervention et mesures SST I:**
 - Doit avoir un minimum de 3 ans d'expérience à titre de capitaine (ou de grade supérieur) dans un service d'incendie et une bonne connaissance en gestion de l'intervention
- **Cours 311-8T3-MO – Gestion du personnel dans un service d'incendie :**
Compétences visées selon les parties du cours :
 1. Situer la fonction de travail et interagir avec le citoyen (22.5 heures):
 - Doit avoir un minimum de 3 ans d'expérience à titre de capitaine (ou de grade supérieur) dans un service d'incendie
 - Une formation universitaire d'au moins une année en gestion des ressources humaines (ou une formation jugée équivalente) serait un atout.
 2. Interagir au sein d'une équipe de travail (22.5 heures) :
 - Doit avoir une formation universitaire d'au moins une année (ou une formation jugée équivalente) en psychologie industrielle ou dans un domaine connexe
- **Pour les cours 311-8U3 et 311-8W3 – Organisation des opérations d'un service d'incendie avec pompiers à temps partiel et à temps plein:** Doit avoir un minimum de 3 ans d'expérience à titre de capitaine (ou de grade supérieur) dans un service d'incendie à temps partiel et/ou temps plein et une bonne connaissance en gestion de l'intervention.
- **Cours 311-8X3-MO – Gestion de la prévention et communication**
Compétences visées selon les parties du cours :
 1. Produire des documents administratifs (15 heures) :
 - Doit avoir une formation universitaire d'au moins une année (ou une formation jugée équivalente) en communication ou dans un autre domaine connexe
 2. Effectuer des activités de représentation du service de sécurité incendie (11.5 heures)
 - Doit avoir un minimum de 3 ans d'expérience à titre de relationniste au Québec
 - Une bonne connaissance du milieu de l'incendie sera un atout
 3. Gérer des activités de prévention des incendies (18.5 heures)
 - Doit avoir une expérience de 3 ans à titre d'officier de gestion et une bonne connaissance en gestion de la prévention des incendies
- **Cours 311-8T4-MO – Gestion d'un service d'incendie**
Compétences visées selon les parties du cours :
 1. Gérer des ressources humaines dans un service d'incendie (30 heures) :
 - Doit avoir une formation universitaire d'au moins une année (ou une formation jugée équivalente) en gestion des ressources humaines ou dans un domaine connexe
 2. Contribuer au fonctionnement administratif d'un service d'incendie (30 heures) :
 - Doit avoir un minimum de 3 ans d'expérience à titre de chef de division, de directeur adjoint ou de directeur dans un service d'incendie
- **Cours 311-823-MO – Gestion de l'intervention et mesures SST II**
 - Doit avoir un minimum de 3 ans d'expérience à titre de chef aux opérations (ou de grade supérieur) dans un service d'incendie à temps plein et une bonne connaissance de la gestion d'intervention.
- **Cours 311-833-MO – Instruction II**
 - Doit avoir une expérience de 5 ans à titre d'instructeur en sécurité incendie et avoir développé des formations dans ce domaine.
 - Doit avoir une formation collégiale en pédagogie (ou une formation jugée équivalente)
- **Cours 311-843-MO – Gestion des interventions particulières**
 - Doit avoir un minimum de 2 ans d'expérience à titre de chef aux opérations (ou de grade supérieur) dans un service d'incendie et avoir géré ce type d'interventions.
- **Cours 311-863-MO – OSST**
 - Doit avoir une expérience de 3 ans à titre d'officier de gestion et une bonne connaissance de la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail.

Qualifications particulières :

- Le Collège Montmorency se démarque par son implication dans plusieurs projets internationaux et par ses efforts afin de promouvoir la diversité culturelle. Par conséquent, il considérera l'expérience professionnelle internationale et la maîtrise de langues étrangères comme des atouts;
- Une expérience en enseignement sera considérée comme un atout;
- Maîtrise du français écrit (vérifiée par test).

Traitement : Selon les échelles de traitement prévues à la convention collective du personnel enseignant.

Transmission de candidature interne : Veuillez faire parvenir votre candidature à fccandidatures@cmontmorency.qc.ca par l'entremise du formulaire "Offre de service" au plus tard le 13 juin 2018, 16 heures. Vous devez indiquer le numéro de concours se rattachant à la charge offerte. Vous trouverez des formulaires d'offre de service à la réception du service des ressources humaines et sur le site Web du Collège Montmorency : https://www.cmontmorency.qc.ca/wp-content/uploads/2015/06/images_services_rh_prof_ENS_Offre_de_service.pdf

Transmission de candidature externe : Les personnes intéressées à soumettre leur candidature au Collège doivent transmettre leur curriculum vitæ accompagné d'une lettre démontrant leur intérêt pour l'enseignement ainsi qu'une preuve d'obtention du Baccalauréat. La réception des curriculum vitæ se fait principalement par courrier électronique à l'adresse suivante candidatures@cmontmorency.qc.ca. Les curriculum vitæ sont conservés pour une période d'un an.

Responsable du programme: Audrey Hadd

Le Collège Montmorency souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques ainsi que les personnes handicapées.

AH/ab

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

25-05-2018

(SFC\AFFA18/C23)